



# Pôle



# Départemental de Paris



De gauche à droite : C. VULGAIRE, M. VALLET, T. ROGER, P. PHILIPPE, B. ZGEUB, L. AUGE, J. DEVAUX, T. AMON, B. LE, X. FRICKER, (manque L. PUJOL)

## PLAQUETTE DE PRESENTATION



MAIRIE DE PARIS



# Présentation du Pôle Départemental

Le pôle départemental de Paris a été ouvert en septembre 2010 pour tendre vers la performance. C'est une structure d'entraînement où le projet et l'ambition sont d'amener les jeunes au meilleur d'eux mêmes. L'encadrement constitué de Christian VULGAIRE et de Xavier FRICKER est chargé de la gestion de la charge sportive.

## Les objectifs

Le but du Pôle Départemental de Paris est d'offrir aux jeunes sportifs les conditions de préparation les plus adaptées à l'introduction dans l'entraînement de haut niveau, de renforcer les moyens de préparation de l'élite jeune départementale et de proposer aux sportifs les meilleures conditions pour poursuivre ses études et préparer ainsi une insertion sociale performante.

### ➤ Sur le plan sportif

- ✓ Le club doit prendre conscience que le jeune ne vient pas au Pôle pour fuir son club et le (la) joueur(se) ne prend pas le Pôle pour son « équipe ».
- ✓ Le responsable du Pôle Départemental, en liaison avec la famille, le club et l'entraîneur du club, doit être garant de la qualité de la formation sportive et de la réussite scolaire.
- ✓ L'équipe dirigeante du Comité de Paris, dont dépend le Pôle, doit mener une politique dynamique pour une formation de très haute qualité.
- ✓ Le (la) joueur(se), enfin, élément central de cet environnement, dont la motivation et l'équilibre seront d'autant plus forts, qu'il (elle) se sentira bien.

### ➤ Sur le plan scolaire

- ✓ Assurer des études en aménageant l'emploi du temps, heures de soutien et rattrapage, tutorat, tout doit permettre aux jeunes de mener de front études et sport. Le revers de ces « investissements », c'est **un devoir d'exemplarité dans sa scolarité** : investissement dans les cours, assiduité, qualité du travail personnel.
- ✓ Des conditions de scolarisation telles, qu'elles leur assurent une poursuite normale de leurs études, tout en permettant l'organisation d'un entraînement conçu pour la pratique sportive et la participation à des compétitions nationales. Cet objectif ne peut être atteint que par la réalisation d'un parfait équilibre physique et intellectuel.

### ➤ Sur le plan familial

Le coordonnateur du Pôle doit, dans le cadre de la filière du haut niveau, **veiller à la cohérence générale des programmes d'actions des sportifs**, tant sur le plan de l'entraînement, de la compétition, de la récupération, que sur le plan scolaire ou de la vie quotidienne.

## Le CONTRAT du Pôle

### 1) Entraînement

- Présence, ponctualité ; être en condition pour s'entraîner. Tenue sportive – matériel sportif aux normes – serviette – bouteille d'eau.
- Participation active lors de séances – être concentré et motivé – savoir travailler sur tous niveaux de partenaires...
- Être à l'écoute des consignes données par les cadres et surtout silencieux... savoir s'arrêter s'il y a fatigue...

### 2) À la salle et à chaque séance :

L'investissement à l'entraînement est la base de la progression, il est important que celui-ci apparaisse sous des formes différentes et complémentaires :

- Investissement physique (s'engager, mouiller le maillot)
- Investissement mental (concentration, rigueur)
- Investissement technique et tactique (réfléchir à son tennis de table, se corriger)
- La « gagne » à l'entraînement (exos, matchs, physique)

### 3) Compétition :

- Être sportif, respecter les règles du jeu (services), les décisions de l'arbitre et son adversaire (qui est là aussi pour gagner)
- Respecter l'environnement et l'investissement (parents, cadres, dirigeants, accompagnateurs) faire plus que son maximum.
- Être digne et sportif dans la défaite comme dans la victoire. Donner le meilleur de soi-même.

### 4) Dans la vie de semaine et week-end :

Un athlète du Pôle qui est, de fait, exemplaire sur le plan sportif et dans son comportement, se doit de l'être à l'école et dans les autres moments. Ce n'est pas seulement son image qu'il véhicule, c'est aussi celle de la structure, de son club et du département.

## Les conditions de recrutement

*« Entrer au Pôle Espoirs », c'est pour le (la) jeune joueur(se), effectuer un acte volontaire qui doit être mûrement réfléchi.*

### Critères de sélection

- Être scolarisé de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>,
- Être licencié dans un club de Paris,
- Au critérium fédéral, évoluer en Régional 1 pour les Cadets et en Régional pour les plus jeunes.
- Être prêt à s'investir au quotidien (week-end et vacances compris),
- Avoir envie de progresser et de vivre l'aventure du Haut Niveau,
- Avoir des résultats scolaires satisfaisants,

Toute demande ne respectant pas les critères de sélection pourra être étudiée en fonction des places disponibles.

## Liste des pièces à fournir

- ▶ Le dossier de candidature dûment rempli et signé
- ▶ Photocopie de la carte d'identité
- ▶ Photocopie des 3 derniers bulletins scolaires
- ▶ Photocopie de la carte de Sécurité Sociale
- ▶ Le dossier médical à compléter comprenant également :
- ▶ Certificat médical récent de non contre-indication à la pratique intensive du Tennis de Table en Centre d'Entraînement Permanent
- ▶ Électrocardiogramme
- ▶ Photocopie de la page de vaccination du Carnet de Santé : BCG – Néotest – DT Polio
- ▶ Photocopie du groupe sanguin – Rhésus (obligatoire)

## Date limite et lieu de dépôt du dossier

Le dossier complet doit être adressé au responsable du Pôle

**AVANT LE 30 AVRIL 2011 A :**

**F.F.T.T. – Comité de Paris**

**Monsieur Xavier FRICKER**

**90/92 Boulevard Anatole France**

**93206 SAINT DENIS CEDEX**

## Les conditions d'accueil et de vie du Pôle Espoirs

### Internat / Demi-pension

La scolarisation se déroule au Collège Thomas MANN – 90 Avenue de France à Paris 13<sup>ème</sup> arrondissement. Cet établissement a la possibilité d'accueillir les élèves en demi-pension ou en internat.

Les internes sont en chambre par deux, disposent d'une armoire et d'un bureau pour travailler.



### Pour venir au collège :

#### Bus :

N°89 - Terminus (Collège Thomas Mann)

N°62 - Arrêt Tolbiac, Bibliothèque Nationale

#### Métro :

Ligne 14 -Bibliothèque François Mitterrand

Ligne 6 : Quai de la gare

#### RER :

Ligne C : François Mitterrand

### Effectif

Pour un travail de qualité et un suivi optimal, le groupe sera limité à 10 pongistes garçons et filles.

### Entraînement

Il est assuré par Xavier FRICKER, Conseiller Technique Départemental et Responsable du Pôle ainsi que Christian VULGAIRE entraîneur. Il se déroule à la Salle Spécifique de Carpentier à Paris dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement.

- Les séances d'entraînement ont lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 18h.

- Présence de relanceur(s) de niveau numéroté à 18.

## **Suivi sportif**

Chaque jeune s'engage à participer aux compétitions prévues par le Responsable du Pôle en relation avec l'entraîneur du club.

Un suivi particulier est assuré auprès des entraîneurs du club formateur.

Les déplacements pour les compétitions majeures s'effectuent avec le Pôle.

## **Suivi scolaire**

Le Collège Thomas MANN est l'établissement support du Pôle. Il peut être en internat ou en demi-pension.

L'emploi du temps scolaire est aménagé pour concilier scolarité et entraînement : fin des cours tous les jours à 14h55. Des cours de soutien sont organisés si cela s'avère nécessaire.

La Responsable du Pôle Départemental, M. Xavier FRICKER, est présent à tous les Conseils de Classes des joueurs du Pôle et se concerta avec les enseignants une fois par trimestre.



## **Suivi médical**

Dans une structure comme un Pôle Régional, les charges de travail et les contraintes d'entraînement étant lourdes, il est de notre devoir de n'accepter dans ces sections que des athlètes en parfaite santé. Cela n'est bien évidemment pas un acquis !

Suivi médical assuré par le Médecin Départemental en cas de besoin.

## **Les modalités financières**

Le Comité de Paris de Tennis de Table prend en charge la quasi totalité des frais d'entraînement. L'équipement du pôle est offert à chaque jeune intégrant le Pôle.

La charge financière pour les parents et/ou le club est de 300€ à l'année.

Le règlement se fait par chèque à l'ordre du « Comité de Paris Tennis de Table ». Le paiement pouvant s'échelonner sur plusieurs fois.

Les modalités de règlement de l'internat et de la demi-pension sont à voir directement avec le Collège Thomas MANN.